

Exercice d'évacuation incendie

Tester l'efficacité du dispositif d'évacuation de l'établissement



Face au risque d'incendie, il est nécessaire de prévoir l'évacuation des occupants ou la mise en protection dans des espaces d'attente sécurisés en cas d'accident.

Pour être efficace en cas de problème majeur, les exercices d'évacuation sont donc indispensables. Les responsables et les participants tireront un réel bénéfice de cette simulation.



Public visé

Toute personne présente dans un bâtiment recevant du public ou des travailleurs.



Conditions d'entrée et prérequis

Aucun



Nombre de participants

Seuil minimum : 4
Aucun seuil maximum.



Durée

De 1 à 2 heures en fonction du scénario souhaité



Certification

Non



Modalités d'évaluation

Participation active et application des consignes



Lieu et date

Dans votre établissement
Date à déterminer conjointement



Tarifs

Intra* : à partir de
140 € HT/groupe**

*hors frais de déplacement

** en fonction du scénario retenu

Objectifs professionnels

- Être capable avoir déceler un départ de feu, de donner l'alerte et de déclencher l'alarme incendie.
- Être capable d'évacuer le bâtiment à l'audition du signal sonore et lumineux, en respectant les consignes d'évacuation jusqu'au point de rassemblement ou à un espace d'attente sécurisé.
- Être capable de se coordonner entre les différents acteurs ayant une fonction spécifique pendant l'évacuation (responsable(s), guide(s) et serre(s)-file(s))

Contenu

1. Présentation de la formation et de son organisation aux organisateurs
 - Présentation des modalités d'exercices, des consignes de sécurité applicable et des fonctions de chacun des organisateurs pendant l'exercice.
 - Information au préalable des services de secours internes et externes si nécessaire de la réalisation d'un exercice.
 - Installation du matériel de simulation (générateur de fumée, fumigène, mannequin...) si l'option a été retenue dans le scénario.
2. Synthèse à chaud de l'exercice avec les différentes acteurs (efficacité et durée de l'évacuation, problématiques rencontrées, bonnes pratiques...).
3. Rangement du matériel et remise en configuration de service des équipements de détection, d'alerte et de lutte contre l'incendie.

Modalités pédagogiques

- Visite préalable des locaux pour étude de faisabilité et proposition d'un ou plusieurs scénarios crédibles au regard des risques de l'établissement.
- Emploi de fumigène (type discothèque) permettant d'augmenter le réalisme de la situation, mettant les participants dans des conditions proches du réel afin d'observer les réactions.
- Formation interactive (participation active de chaque apprenant).

Matériel pédagogique

Générateur de fumée et fumigène répondent parfaitement aux besoins de formation en remplissant de fumée les petits et très grands volumes en quelques instants. Ils produisent une fumée dense et réaliste pour créer des circonstances favorables à la formation dans des conditions de sécurité optimales. Possibilité d'intégrer des effets sonores et lumineux.

Exercice d'évacuation incendie

Tester l'efficacité du dispositif d'évacuation de l'établissement



Taux de réussite

- %



Satisfaction



-/5 (0 avis)

Données actualisées le 19/09/2023

Profil des intervenants

L'encadrement de la formation est assuré par un(e) formateur(rice) incendie qualifié(e) et aguerri(e) à la réalisation d'exercice incendie.

Délais et modalités d'accès

Inscription au plus tard 1 semaine avant le début de la formation.

Rythme

Temps plein

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Financements possibles

Cette formation est éligible à un dispositif de financement. Contactez votre OPCO ou autre organisme duquel vous dépendez pour plus de renseignements.

Validation

A l'issue de la formation, un compte-rendu écrit est transmis sous 8 jours dans lequel est précisé les observations effectuées durant l'exercice pouvant être accompagné de recommandations (il ne s'agit en aucun cas de prescriptions).

Vous avez la possibilité d'annexer le compte-rendu au registre de sécurité. L'exercice d'évacuation doit être réalisé tous les 6 mois (sans nécessité de faire appel à un intervenant extérieur).

Référent handicap

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Le saviez-vous ?

Selon l'article R.4227-39 du **Code du travail**, les exercices d'évacuation doivent être effectués **tous les 6 mois au moins**, et doivent être **consignés dans un registre** à la disposition de l'inspection du travail. Il en est de même pour le matériel.

L'exercice d'évacuation incendie permet :

- De familiariser le personnel aux gestes et comportement à adopter en cas de procédure d'évacuation incendie
- De découvrir les signaux sonores et visuels des alarmes incendie installées dans vos locaux
- De connaître les espaces d'attente sécurisés et autres refuges
- De localiser les issues de secours, ainsi que les points de rassemblements de votre établissement
- De mettre en application les consignes de sécurité, et ainsi en vérifier les performances
- De passer en revue l'état et la fonctionnalité de vos infrastructures
- De vérifier l'assimilation des rôles de votre personnel en cas d'évacuation.

Exercice d'évacuation incendie

Tester l'efficacité du dispositif d'évacuation de l'établissement



Pour aller plus loin

Votre structure est **certifiée ISO 45001** ?!

Nous **concevons et organisons** pour vous, les **exercices périodiques pour évaluer la réponse opérationnelle aux situations d'urgences potentielles** (*ISO 45001 – 8.2 Situation d'urgence, préparation et réponse - § 8.2.c*).

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de notre **pôle formation**.